



TEH2

PORT ET UTILISATION DES EPI CONTRE LES CHUTES MODULE OPTIONNEL



COMPÉTENCES VISÉES :

Les modules optionnels permettent d'être au plus près des contraintes des postes de travail de vos techniciens. Ils viennent en complément de la formation initiale.

LONGE DE MAINTIEN

Option permettant à un utilisateur d'avoir les mains libres pour effectuer son travail. Durée : 2 heures minimum

MISE EN PLACE D'ANCRAGES TEMPORAIRES

Option permettant à un utilisateur d'installer des points d'ancrage provisoires de classe B. Durée : 2 heures minimum

MISE EN PLACE DE LIGNES DE VIE TEMPORAIRE

Option permettant à un utilisateur d'installer des lignes de vie provisoires de classe B. Durée : 2 heures minimum

UTILISATION D'UN ANTI-CHUTE A RAPPEL AUTOMATIQUE

Mise en oeuvre et sécurisation d'un poste de travail avec un anti-chute à rappel automatique. Choix de l'ancrage, utilisation: 2 heures minimum

PUBLIC

Toute personne exposée aux risques de chutes de hauteur utilisant des équipements de protection individuelle anti-chute.

PRÉREQUIS

Aptitude médicale au travail en hauteur. Avoir validée la formation initiale port et utilisation des EPI.

DURÉE

Suivant module.
Groupe de 2 à 6 personnes.

PRÉCONISATION RECYCLAGE

Tous les 3 ans maxi.

VALIDATION

Mise en situation des stagiaires.
Analyse et actions correctives.
Evaluation individualisée suivant informations recueillies pendant la mise en pratique.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation..

D'autres modules peuvent être créés sur-mesure. (voir p27)